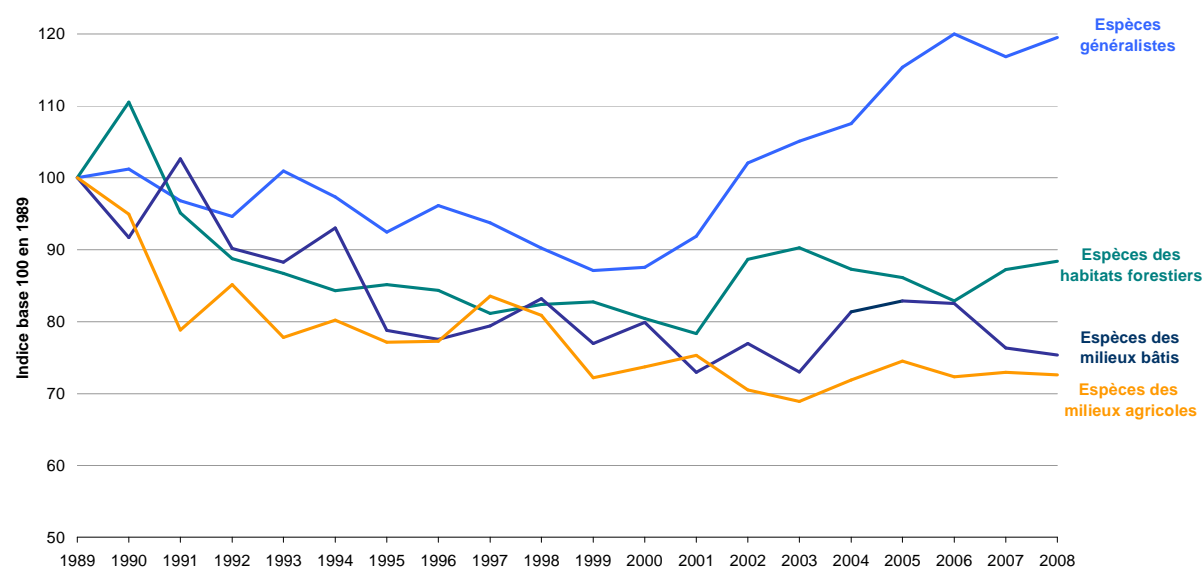


Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Propositions d'indicateurs phares

Défi n°4 (4.1.1) : Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs

Entre 1989 et 2008, les populations d'oiseaux communs sont globalement en déclin en France. Les populations d'espèces dites spécialistes reculent, en particulier celles des milieux agricoles alors que celles des espèces généralistes sont en augmentation. Les causes du déclin sont multiples mais la dégradation ou la perte des habitats est la principale menace. L'action de l'UE pour préserver la biodiversité se fonde en priorité sur la mise en œuvre du réseau «Natura 2000» : ce réseau couvre 17% du territoire terrestre de l'UE-27.

Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs en France



Note : France métropolitaine.

Source : Muséum national d'histoire naturelle, 2009.

Définition

Les indicateurs présentés ici ont été calculés à partir des données du programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) et concernent 65 espèces communes d'oiseaux nicheurs en France. Pour chaque espèce, est calculé l'indice de variation d'abondance (variation annuelle du nombre d'individus) sur la période considérée (1989-2008), pour l'ensemble des sites suivis en France. Les espèces sont ensuite classées selon leur degré de spécialisation par rapport à trois grands types d'habitats, et la moyenne géométrique des indices des espèces d'un même groupe fournit l'indicateur de l'habitat considéré.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Propositions d'indicateurs phares

Objectifs de la stratégie nationale :

Défi clé n°4 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Choix stratégiques :

- Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances
- Evaluer les bénéfices et les coûts de préservation des services rendus par la nature
- Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles
- Lutter contre l'artificialisation des espaces et la banalisation des paysages

Objectifs chiffrés :

- Stopper la perte de la biodiversité sauvage et domestique
- Avant 2020, mettre sous protection forte au moins 2% du territoire terrestre métropolitain.

Enjeux

Conformément à ses engagements internationaux, la France a adopté une stratégie nationale pour la biodiversité en 2004, dont la finalité globale est de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010. La France possède, avec l'Espagne, l'avifaune la plus riche d'Europe. Les oiseaux communs sont suivis sur l'ensemble du territoire et constituent de bons marqueurs des pressions opérées sur le milieu.

Analyse

Entre 1989 et 2008, les populations d'oiseaux communs de France métropolitaine ont globalement décliné : la tendance d'évolution (droite de régression) toutes espèces confondues est de -10%. Cette tendance s'explique par un recul des populations d'espèces dites spécialistes : -20% pour les espèces fréquentant les milieux agricoles, -20% pour les spécialistes bâtis, et -11% pour les spécialistes forestiers. A l'inverse, les espèces dites généralistes sont en augmentation (+20%).

Les mêmes tendances sont observées en Europe. Les causes du déclin sont multiples. La dégradation ou la perte des habitats demeure la principale menace. L'action de l'UE pour préserver la biodiversité se fonde en priorité sur les directives «Oiseaux» et «Habitats-faune-flore». L'ensemble des sites désignés au titre de ces deux directives constitue le réseau «Natura 2000». Ce réseau couvre 17% du territoire terrestre de l'UE-27.

Pour en savoir plus

- <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature> (rubrique «STOC »)
- <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> (rubrique « environnement »)
- <http://www.insee.fr> (Dossier « développement durable »)
- <http://biodiversity.eionet.europa.eu/> (Centre thématique pour la biodiversité)
- <http://www.eea.europa.eu> (Agence européenne pour l'environnement)
- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)

**Fiche préparée conjointement par l'INSEE et le SOeS
(Service de l'observation et des statistiques) du CGDD**